

# PARAU RI'I 'ĀPI A TE FARE VĀNA'A

## NEWSLETTER de l'ACADEMIE TAHITIENNE

Numéro SPECIAL - Juillet 2026

### Reconnaissance officielle de la lettre « K » dans l'alphabet du reo Tahiti



HA'ĀFAUFA'A I TŌ TĀTOU REO

EDITO

*'Ia ora na e hoa 'ino mā,*

*« Une langue est un héritage reçu de nos anciens. Elle est aussi une responsabilité envers les générations à venir. »*

Le 25 juin 2026, réunie en Session plénière, l'Académie tahitienne a décidé de reconnaître officiellement la lettre « K » et de l'intégrer à l'alphabet du reo Tahiti. Cette décision constitue une étape importante dans l'histoire contemporaine de notre langue. C'est l'aboutissement d'une réflexion approfondie, nourrie par les travaux de spécialistes, l'écoute des locuteurs et connaisseurs du reo Tahiti, l'observation des usages ainsi qu'une recherche attentive sur l'histoire des langues polynésiennes et sur certains précédents ayant marqué l'évolution de la langue française.

Parce qu'elle touche à l'écriture de notre langue, cette décision peut susciter des interrogations. C'est naturel. Une langue n'est jamais un simple outil de communication. Elle est la mémoire d'un peuple, le reflet de son identité et le lien vivant entre les générations. Toute évolution mérite donc d'être expliquée avec clarté, sérénité et transparence. La mission du Fare Vāna'a n'est pas de transformer le reo Tahiti

au gré des circonstances. Elle est de l'étudier, de le préserver, de l'enrichir lorsque cela est nécessaire et d'accompagner son évolution avec discernement, dans le respect de son histoire comme de sa vitalité.

La reconnaissance officielle de la lettre «K» ne remet nullement en cause l'héritage que nous ont transmis nos anciens. Elle ne modifie ni la richesse de notre patrimoine linguistique ni les textes qui constituent la mémoire écrite de nos *tupuna*. Elle prend acte d'une réalité déjà présente dans notre environnement linguistique : dans certaines langues polynésiennes, dans les noms d'îles de Polynésie française, dans de nombreux mots employés quotidiennement ainsi que dans plusieurs publications religieuses et dans les dictionnaires édités par le Fare Vāna'a. Cette décision s'inscrit ainsi dans une continuité. Elle ne rompt pas avec notre histoire ; elle en est le prolongement. Elle traduit la volonté de l'Académie tahitienne d'accompagner une langue vivante, fidèle à ses racines tout en demeurant attentive à son évolution. À travers ce numéro spécial, nous avons souhaité partager avec vous les principales raisons qui ont conduit à cette décision. Notre ambition n'est pas seulement de vous informer, mais aussi de vous permettre d'en comprendre les fondements historiques, linguistiques et culturels. Le Fare Vāna'a poursuivra sa mission avec le même esprit d'ouverture, de rigueur scientifique et de dialogue. Car une langue se protège en connaissant son histoire ; elle se transmet aussi en sachant accompagner son avenir. Que cette publication contribue à mieux faire connaître cette décision et qu'elle nourrisse, auprès de chacun, une réflexion sereine sur l'avenir du reo Tahiti, patrimoine commun de tous les Polynésiens.



Te Vāna'a nui



## UNE QUESTION NÉE AU CŒUR DES DICTIONNAIRES

« *Le dictionnaire n'est pas un cimetière de mots, mais un puits de science linguistique* »

La décision prise par le Fare Vāna'a le 25 juin 2026 n'est pas née d'une simple volonté de modifier le *reo Tahiti* pour le plaisir. Elle est l'aboutissement d'un processus de réflexion engagé à partir d'un constat concret et d'une démarche d'observation fidèle à la mission de l'Académie.

En 2023, à l'occasion de l'examen attentif des ouvrages et des archives de l'institution, une réalité a retenu l'attention : les dictionnaires publiés par le Fare Vāna'a contenaient déjà plus d'une trentaine de mots comportant la lettre « K », alors même que cette lettre ne figurait pas dans l'alphabet officiel du *reo Tahiti*.

Ce constat soulevait une question simple mais essentielle :

**Comment expliquer la présence d'une lettre absente de l'alphabet officiel dans les ouvrages de référence publiés par l'Académie elle-même ?**

Loin de rechercher une réponse immédiate, le Fare Vāna'a a choisi d'engager une réflexion approfondie. Fidèle à sa mission, il a souhaité observer les faits, écouter les spécialistes et confronter les différents points de vue avant toute décision.

Cette réflexion s'est appuyée sur plusieurs démarches complémentaires :

- l'étude des dictionnaires du Fare Vāna'a et autres publications officielles ;
- les recherches menées sur l'histoire des langues polynésiennes et sur l'évolution de leurs systèmes d'écriture ;
- les échanges avec des linguistes et des spécialistes du *reo Tahiti* ;
- un séminaire réunissant plus de 150 locuteurs et connaisseurs de la langue ;
- une rencontre avec des enseignants du premier degré ;
- un échange avec les responsables des services culturels des communes de Tahiti et de Moorea.



Paul Pétard, pharmacien à l'hôpital de Papeete de 1937 à 1945, avait déjà consigné dans son livre, « *Plantes utiles de Polynésie* », le Pakai et le Kava.

Au terme de ce processus, le To'ohitu a estimé que le dossier était suffisamment étayé pour être présenté à la Session plénière de l'Académie. Le 25 juin 2026, après examen des éléments historiques, linguistiques et culturels réunis au cours de cette démarche, les académiciens ont décidé de reconnaître officiellement la lettre « K » et de l'intégrer à l'alphabet du *reo Tahiti*. Cette décision ne repose donc ni sur une mode, ni sur une initiative isolée. Elle est le résultat d'une méthode fondée sur l'observation, la consultation et l'analyse, conformément à la mission confiée au Fare Vāna'a depuis sa création.

## LES FAITS OBSERVES

« Une langue vivante se reconnaît à l'usage qu'en font celles et ceux qui la parlent, l'écrivent et la transmettent. »

Au cours de nos recherches, nous avons constaté que la présence de la lettre « K » ne se limitait pas aux dictionnaires. Elle apparaît déjà dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, culturelle et religieuse de la Polynésie française.

Ces observations ne constituent pas, à elles seules, un motif de décision. Elles témoignent cependant d'une réalité linguistique qui méritait d'être étudiée avec attention.

### Les dictionnaires du Fare Vāna'a

Les dictionnaires Tahitien - Français et Français -Tahitien publiés par l'Académie contiennent de nombreux mots comportant la lettre « K ». Parmi eux figurent notamment :

**kami – Kanaki – karaoke – kārātē – kava – keratina – kimōnō – korana - Pākai...**

ainsi que plusieurs autres termes répertoriés dans des éditions lexicales.



Pakai : dans le dictionnaire de l'Académie

### Les noms des îles de la Polynésie française

La lettre « K » est présente dans plusieurs noms d'îles de l'archipel des Tuamotu ainsi que dans d'autres îles du territoire : **Aratika – Akiaki – Apataki – Fakahina – Fakarava – Hikueru – Kauehi – Katiu – Makatea – Makemo – Marokau – Napuka – Pinaki – Puka Puka...** Puisque prononcés tels quels, ces noms appartiennent désormais pleinement au patrimoine géographique et culturel de notre *fenua*.

### Le vocabulaire de la vie quotidienne

Nous avons également relevé de nombreux mots employés quotidiennement par les locuteurs du reo Tahiti : Parmi eux : **haka – Havaiki nui – huakari – kaina – kamaka – karatia – kareho – karukaru – kau – kava – kere ha'ari – kete – kikiri – kokone – koro – korori – mikimiki – paka – pākai...** Ces mots empruntés pour la plupart à la langue Pa'umotu, appartiennent à des domaines variés de la vie sociale, culturelle... et témoignent d'un usage bien réel.

### Le vocabulaire religieux

Nous avons observé que plusieurs termes employés depuis longtemps dans la vie de l'Église catholique utilisent déjà la lettre « K ». On peut citer notamment : **karavari – karatino – katekita – katekumena – kātetara – Kirito – kiritiāno – korōna – tōminika – 'epikopo – karatia...** Cette présence montre que le K fait aussi partie de l'univers linguistique d'une partie des Polynésiens.

### Une réalité qui appelle une réflexion

Pris isolément, chacun de ces exemples pourrait sembler anecdotique. Mais leur accumulation, dans des domaines aussi variés que les dictionnaires, les noms d'îles, le vocabulaire courant ou les usages religieux, révélait une réalité linguistique qu'il devenait difficile d'ignorer. Le Fare Vāna'a ne pouvait se contenter de constater cette situation. Il lui appartenait d'en rechercher les causes, d'en mesurer les conséquences et de déterminer si cette réalité devait être reconnue dans le cadre de la normalisation de notre alphabet.

## COMPRENDRE LA DÉCISION, REGARDER VERS L'AVENIR

« Une langue se transmet avec fidélité à son héritage, mais aussi avec la volonté de la comprendre dans toute sa richesse. »

La reconnaissance officielle de la lettre « K » dans l'alphabet du *reo Tahiti* constitue une décision importante. Elle est le résultat d'un travail de recherche, de consultation et de réflexion conduit conformément à la mission confiée au *Fare Vāna'a*.

Elle ne traduit pas une rupture avec notre héritage linguistique. Elle reconnaît **une réalité déjà observée** dans les dictionnaires, dans les noms d'îles de Polynésie française, dans le vocabulaire courant et dans certains usages religieux.

En prenant cette décision, l'Académie tahitienne a souhaité donner à notre langue un cadre cohérent, fondé sur l'observation des faits et sur une analyse scientifique.

### Ce qui change

- ✓ La lettre « K » fait désormais partie de l'alphabet du *reo Tahiti*.
- ✓ Cette reconnaissance permet d'assurer une meilleure cohérence entre les ouvrages de référence, les usages observés et les travaux futurs de normalisation linguistique.
- ✓ Elle offre un cadre clair aux travaux lexicographiques, aux recherches linguistiques et aux futures créations lexicales.

### Ce qui ne change pas

- ✓ Les acquis ne seront pas modifiés. Par exemple : « 'Ia ora na » ne sera jamais remplacé par « Kia ora na », « Tu'u » ne sera pas transformé en « Tuku »...
- ✓ La procédure de création lexicale ayant été fixée, suite au séminaire organisé sur ce thème, aucune nouvelle création ne devra comporter systématiquement et prioritairement la lettre « k ».
- ✓ Les ouvrages déjà publiés demeurent des références essentielles de notre patrimoine linguistique.
- ✓ La richesse du *reo Tahiti*, son histoire et ses traditions restent pleinement respectées.

### Pour aller plus loin...

Cette newsletter présente les principales raisons qui ont conduit à la décision du 25 juin 2026. Les personnes qui souhaitent approfondir la réflexion peuvent consulter **le rapport complet présenté à la Session plénière de l'Académie tahitienne** en copiant le lien suivant :

 <https://drive.google.com/file/d/1jr8BQGceNJO7Zk-xPJkWEqM1ChbVBiS/view?usp=sharing>

### Le Fare Vāna'a poursuit sa mission

Cette décision historique s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'avenir du *reo Tahiti*. L'Académie poursuivra ses travaux avec le même souci d'écoute, de dialogue et de rigueur scientifique, afin d'accompagner l'évolution de notre langue dans le respect de son histoire et de son identité.

Les prochains numéros présenteront d'autres dossiers consacrés aux grands enjeux linguistiques de notre patrimoine.

Notre conviction : « Une langue n'est pas figée. Elle vit par celles et ceux qui la parlent, l'enseignent, l'étudient et la transmettent. La préserver, c'est aussi savoir comprendre son évolution avec discernement. »

« Le Fare Vāna'a est immortel et non les hommes qui le composent. »